

Toujours dans l'impasse

DEPUIS LE 6 DÉCEMBRE, l'association vandépiennne Vivre Dans la Ville proteste dans le hall du conseil général à Nancy. La grève des salariés semble prendre une mauvaise tournure.

Le point d'achoppement : un projet de restructuration des moyens administratifs des associations de prévention spécialisée (dont VDV). Selon le vice-président du conseil général, Mathieu Klein, cette réorganisation est justifiée par un redéploiement budgétaire de l'action sociale.

L'association VDV travaille sur la prévention de la délinquance et lutte contre la marginalisation dans la zone de Vandœuvre depuis 25 ans. Depuis la réouverture du courrier du 23 janvier dernier, annonçant leur dévotement, les salariés

crainent la liquidation judiciaire de Vivre Dans la Ville, ainsi que le licenciement de 11 personnes.

Les délégués regrettent par ailleurs un manque de communication avec le conseil général : « nous sommes persuadés du bien-fondé de notre association, et pourtant il n'y a aucune possibilité de discuter directement avec le conseil général », explique l'un d'eux. Jusqu'à présent les différentes réunions entre le département et la présidence de l'association n'ont pas abouti. La crèche de VDV est « de se transformer en police de proximité ».

Du côté du conseil général, on dément avec force une telle affirmation.

Casser les mensonges

Le vice-président dément

« un certain nombre de mensonges et d'approximations ». Deux en particulier : « il n'y aura pas de licenciements de travailleurs sociaux, ni de suppressions de l'encadrement ». Il ajoute que « la politique qui vise à prévenir la marginalisation des jeunes reste une priorité ».

« Depuis plus d'un mois », poursuit Mathieu Klein, « le dialogue est constant avec l'association Vivre dans la Ville. Malgré de nombreuses réunions, de nombreuses sollicitations, le conseil d'administration (sans interlocuteur du conseil général) nous a dit ne pas pouvoir partager les orientations du département au-delà du refus de ses salariés. Cette absence de positionnement du conseil d'administration nous en cause la prévention spécialisée sur ce secteur, ce que nous ne pouvons tolérer. La discussion d'une nouvelle convention est actuellement impossible ».

« Sans évidemment la question se pose quant à l'avenir de l'association si aucun accord n'est trouvé ».

Un blocage qui perdure, des négociations qui perdurent « pour une affaire dont les conséquences sont bien disproportionnées compte tenu des solutions proposées », conclut Mathieu Klein.

Philippe MARTEL / COURRIEL
Thierry BUREL



■ Le conseil général réunis. DÉPÔLE

Photo Dominique CHARTON